

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 13 (1937-1938)
Heft: 21

Artikel: La valeur réelle de l'armée rouge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

culièrement suivie. La Confédération ne possédait pas d'armée permanente, mais les Suisses, guerroyant continuellement ici et là individuellement ou par décision des gouvernements cantonaux, acquerraient l'expérience nécessaire aux opérations militaires.

D'ailleurs, tous les hommes valides nobles, bourgeois et gens de basse condition s'exerçaient par goût au métier des armes et se trouvaient aptes à servir au moment voulu. Chacun acquerrait, selon ses moyens, un équipement qu'il gardait chez soi. Seuls les capitaines, les enseignes et les hommes choisis pour former les cadres devaient se tenir prêts à marcher au premier signal. C'étaient eux qui, en temps de paix, apprenaient à leurs concitoyens la manœuvre et le maniement des armes.

Officiers et soldats portaient sur leurs vêtements une croix blanche comme signe de ralliement. Ils ne touchaient aucune solde, mais tous les frais, tant pour vivres que pour munitions, étaient supportés par les communes, et, la guerre terminée, la Diète répartissait le butin entre les cantons proportionnellement au nombre d'hommes fournis.

Comme toutes les armées du temps, celles de la Confédération possédaient aussi des mercenaires dont la solde variait de 4 à 4½ florins du Rhin par mois, c'est-à-dire, en valeur actuelle, de 141 à 158 francs. Celle de leurs officiers, enseignes, tambours et trompettes était habituellement du double. Celle des capitaines montait souvent jusqu'à 12 et 13 florins.

Les forces des Suisses consistaient presque uniquement en infanterie; ils possédaient cependant un peu d'artillerie. Les soldats n'avaient pas d'uniformes, dans le sens propre du mot. Ils s'habillaient à leur guise, suivant les dernières modes du temps. Pourtant, certaines espèces de vêtement étaient d'un usage à peu près général: comme couvre-chef un casque rond ou chapeau de fer, à visière fixe et laissant le visage à découvert; pour protéger le buste, une cotte de mailles, un corselet, ou une véritable cuirasse; les plus pauvres se contentaient de cuirs d'ours ou de bœuf, quelques-uns même de simples pourpoints de lin redoublés.

Il y avait trois sortes de fantassins, distingués par leur arme principale: les arquebusiers, les piquiers et les porteurs d'épées ou de hallebardes. Les piques étaient longues de 18 pieds; les épées et les hallebardes, énormes, se maniaient à deux mains. Tous les soldats étaient en outre munis d'un grand coutelas pendu au côté. Ils marchaient en bon ordre, se déployaient, se massaient avec une précision merveilleuse, évoluaient aisément.

L'ordre de bataille était généralement le suivant: si on était attaqué par de la cavalerie, on se formait en bataillons carrés, les piquiers tout autour sur plusieurs rangs, les porteurs d'épées au milieu, les arquebusiers de même, à moins qu'on ne pût les porter sur des collines avoisinantes. Si on attaquait de front cavalerie ou infanterie, on plaçait les arquebusiers sur les flancs, les porteurs de piques aux premiers rangs, les porteurs d'épées immédiatement derrière eux.

Le devoir des soldats était de ne faire aucun prisonnier et de tuer sans merci, « comme l'ont fait les pieux ancêtres », dit une ordonnance de 1499.

Certes, les méthodes de combat d'alors étaient cruelles et sans merci, mais au moins l'on combattait loyalement en ne s'attaquant qu'à des soldats et non à des populations civiles de l'arrière sans défense, comme hélas, on a à le déplorer de nos jours. N.

Les „Journées suisses d'artillerie“ ont remporté un brillant succès

Favorisée par un temps merveilleux, cette importante manifestation de nos troupes d'artillerie s'est déroulée à Lausanne du 18 au 20 juin sur la Place de Beaulieu où eurent lieu de nombreux concours et exercices de démonstration qui furent suivis avec intérêt par un nombreux public.

Le programme comprenait notamment, en plus de tous les concours individuels et de groupes réservés à la technique de l'artillerie (mise en bttr., pointage, travaux aux instruments d'artillerie, etc.), des épreuves d'équitation, des courses d'obstacles, des jets de grenades, des exercices de harnachement et le travail au fusil-mitrailleur dont on sait que chaque bttr. est pourvue pour sa défense propre rapprochée.

De très nombreux officiers supérieurs assistèrent à ces épreuves, en particulier le colonel commandant de corps Guisan, représentant de M. le conseiller fédéral Minger, et le colonel divisionnaire Marcuard, chef d'arme de l'artillerie.

Il était prévu pour le dimanche après-midi une grande démonstration au cours de laquelle le public put suivre le travail au canon d'infanterie et au lance-mine, ainsi que les évolutions d'une pièce Bofors 10,5 motorisée et son maniement au tir. Cette présentation fut suivie avec un réel intérêt étant donné que le Bofors 10,5 est destiné à remplacer, comme on le sait, nos vieilles pièces de 12 cm démodées aujourd'hui en égard à la lenteur de leur tir, mais qui constituent une réserve encore appréciable en cas de nécessité. Enfin, une bttr. de l'Ecole de recrues d'artillerie de campagne actuellement en service à Bière, effectua avec une discipline de conduite remarquable des évolutions diverses qui se terminèrent par une prise de position, suivie d'un feu de bttr. qui donnèrent une idée fort intéressante de la rapidité avec laquelle l'artillerie de campagne peut se préparer au tir.

Des concours de vitesse de démontage et de remontage de pièces de 7,5 de campagne offrirent aux spectateurs une vision très nette de l'habileté de nos artilleurs à la manipulation des diverses pièces constituant le canon de campagne. Puis, pour terminer, alors qu'une escadrille évoluait sur l'emplacement d'exercice, un canon anti-aérien du Creusot, braqua sa longue bouche à feu vers le ciel et suivit au vol chaque passage des avions, simulant un tir réel. On prit beaucoup d'intérêt à cette démonstration, à laquelle les servants de la pièce (groupe DCA) donnèrent beaucoup de relief par leur travail précis et rapide.

En résumé, cette manifestation, organisée un peu sur le modèle réduit des Journées suisses de sous-officiers qui elles, groupent des concours se rapportant à toutes les différentes armes de notre milice, fut une magnifique propagande en faveur de notre artillerie et il est certain que tous ceux qui y assistèrent en remportèrent un souvenir réconfortant.

La valeur réelle de l'armée rouge

(Corr.) La valeur combattive d'une armée ne repose pas uniquement sur les effectifs du temps de paix, sur l'équipement et le degré d'instruction atteint par la troupe; il importe également de tenir compte de tous les facteurs susceptibles d'exercer une influence quelconque sur le rendement de l'armée envisagée. En appréciant la valeur de l'armée soviétique, par exemple, il serait inexact de ne baser son jugement uniquement sur les effectifs de paix, — lesquels atteignent à peu près

1,3 milioni d'hommes —, sur l'ampleur numérique des moyens matériels ou sur l'impression de discipline, que donne parfois l'armée rouge à l'occasion de ses parades spectaculaires. Le chiffre de 1,3 million n'a du reste rien d'extraordinaire pour une population de 160 millions (l'armée russe d'avant la guerre mondiale atteignait sensiblement aux mêmes effectifs). Ce n'est pas non plus un tour de force d'instruire une telle armée pour qu'elle produise une impression favorable à l'occasion de manœuvres ou de défilés. Enfin, le fait que l'armée rouge dispose de matériels modernes, à l'image des grandes armées européennes, ne constitue pas une preuve infaillible de sa puissance, ni de son aptitude à la guerre. Au demeurant, le conflit sino-japonais montre, entre autres, que les moyens techniques ne sauraient, à eux seuls, garantir le succès.

La valeur d'une armée en campagne est, aujourd'hui plus encore, que dans le passé, étroitement conditionnée par l'organisation et le fonctionnement des arrières. Les matériels modernes exigent précisément un ravitaillement continu (munition, carburants, etc.). A son tour le ravitaillement doit pouvoir être basé sur un réseau de communications garantissant une liaison ininterrompue et sans défaillance entre le front et l'intérieur du pays. Il n'est donc pas sans intérêt d'étudier d'un peu plus près la question des chemins de fer de la Russie soviétique.

Parlant de cet objet devant le comité central du parti communiste réuni à Moscou, le commissaire aux communications Kaganowitsch a fait les déclarations suivantes: «Bien que notre réseau ferroviaire comporte une longueur globale dépassant 85,000 km, seuls 30,861 km de ce réseau ont une réelle importance économique; ils absorbent en effet le 75 % de tous les transports. Sur les 7200 stations chf. existantes, seules 334 d'entre elles présentent quelque intérêt et sont entretenues au préjudice des autres.»

Cela étant, on peut déduire des affirmations de Kaganowitsch que les zones d'opérations militaires présumées — dans l'ouest et l'est — sont insuffisamment équipées du point de vue des possibilités de transport et que, par conséquent, elles ne répondraient pas aux besoins de ravitaillement des armées opérant dans ces régions, en temps de guerre.

La valeur réelle d'une armée dépend également, pour une large part, de l'aptitude du commandement, partant de la qualité des officiers. Le corps des officiers de l'armée rouge se caractérise avant tout par la précarité de son instruction générale. Cette lacune, si elle ne se fait pas sentir d'une façon manifeste dans le domaine de l'instruction pratique et du «drill», offre de graves inconvénients dans la formation des chefs supérieurs, appelés à la conduite des opérations et responsables de la mise en œuvre des moyens de combat. Il est clair que l'instruction rudimentaire de ces officiers ne saurait les préparer aux multiples tâches du haut-commandement, lesquelles exigent de tous au moins des connaissances susceptibles de leur assurer une vue d'ensemble des importants problèmes, qui se posent à leur méditation.

Ainsi qu'on peut l'apprendre par la revue militaire soviétique «Krasnaja Swesda» (L'étoile rouge), les maréchaux Woroschilow, Blucher et Budjeny, de même que plusieurs commandants de corps d'armée et de division, n'ont bénéficié que d'une instruction primaire. Parmi les jeunes gens, qui s'annoncent, chaque année, comme candidats-officiers, moins de 5 % peuvent prétendre à une instruction moyenne; il paraît, qu'un grand nombre de ces candidats savent à peine lire et écrire.

Le corps des officiers est constamment surveillé par la police politique de la G.P.U. Des commissaires spéciaux, espions patentés du gouvernement sont en permanence dans la troupe, auprès des états-majors et des fonctionnaires de l'armée. En 1934, l'activité de ces agents prit un caractère plus officiel; on les éleva au rang de «collaborateurs» des commandants de troupes. Mais cela ne dura que jusqu'en mai 1937, époque à laquelle ces agents reprirent leurs fonctions initiales. Le résultat de leur néfaste activité ne se fit pas attendre longtemps, et l'on connaît les nombreux procès, qui finirent par la condamnation à mort des officiers incriminés. On compte que, jusqu'à décembre 1937, plus de 3000 officiers ont été exécutés sur simple délation.

Ces «suspects» étaient surtout accusés d'espionnage ou de trahison. Mais nous savons de source bien informée, qu'en réalité ces officiers étaient avant tout fautifs d'avoir critiqué certaines mesures prises par le gouvernement soviétique. Un seul exemple prouvera combien il est dangereux, dans la Russie des soviets, d'avoir une opinion personnelle. Le général Swetschin, qui fut officier d'état-major de l'ancienne armée russe et prit ensuite du service dans l'armée rouge, publia récemment un ouvrage de stratégie, dans laquelle il expliquait

et défendait des principes contenus dans certains règlements étrangers. Il n'en fallut pas plus pour qu'on l'accusât de trahir les doctrines communistes. Arrêté par la G.P.U., on ne sait ce qu'il advint de lui; mais tout permet d'admettre qu'il a partagé le sort des nombreuses victimes de cette institution.

C'est de cette manière qu'on neutralise toute initiative personnelle. Sous un tel régime, les officiers doivent se contenter du rôle ingrat de simples exécuteurs d'ordres. Une telle armée, où la moindre initiative, la liberté de pensées et toute activité intellectuelle sont interdites, ne saurait se maintenir longtemps. En cas de guerre, elle ferait fiasco dès l'instant où elle affronterait les réalités du champ de bataille.

I nuovi crediti militari

Nel nuovo programma per la creazione delle occasioni di lavoro, che comporta dei crediti per un totale di 400 milioni di fr., sono previsti 150 milioni per spese di carattere militare come materiale di guerra, opere di difesa, riserve ecc. — Altri 40 milioni per l'approvvigionamento del paese con merci indispensabili e 23 milioni per costruzioni diverse come depositi, caserme, magazzini, officine ecc. Se questo progetto verrà accettato, tenuto conto della parte del prestito della difesa nazionale non ancora utilizzata, potremo quindi disporre prossimamente, per lavori tendenti al rafforzamento della nostra capacità difensiva, di 245 milioni di fr.

Questi nuovi sacrifici finanziari, che hanno come scopo principale quello di procurar lavoro ai nostri disoccupati, sono però assolutamente indispensabili anche dal punto di vista della difesa nazionale. Per dimostrarlo, vogliamo brevemente passare in rivista i rami del nostro sistema difensivo che devono ancora essere rinforzati e per i quali questi crediti sono previsti.

Le truppe territoriali possono, in caso di bisogno, essere utilizzate anche come truppe di combattimento. È quindi necessario armarle ed equipaggiarle in conformità, dorarle cioè in modo speciale delle mitragliatrici pesanti e leggere, dei cannoncini di fanteria e dei lanciamine regolamentari per truppe di combattimento. A questo scopo è previsto un credito di 12,2 milioni.

La nostra artiglieria non è abbastanza forte e dispone di troppo poco materiale pesante. Si dovrà in particolare modo accelerare la sostituzione delle vecchie batterie pesanti con altre di modello più recenti e trasformare i pezzi da campagna per poterli utilizzare anche contro i carri armati. Infine, le brigate leggere, che non dispongono attualmente di cannoni pesanti, devono essere dotate di artiglieria. La spesa è valutata a 11,9 milioni.

Lo stesso vale per l'aviazione. L'effettivo in velivoli deve essere aumentato e rinnovato. Molti nuovi piloti devono essere formati. Solo per l'arma aerea dovranno essere messi a disposizione 40 milioni. Nuovi mezzi finanziari sono pure necessari per l'acquisto delle batterie antiaeree.

Delle forti somme sono pure necessarie per le fortificazioni. Fin'ora erano previsti per tali opere 50 milioni, ma in seguito alla più difficile situazione strategica creatasi con l'assorbimento dell'Austria da parte della Germania, si rivela ora necessaria la fortificazione di una più ampia zona di frontiera e specialmente la costruzione del «St. Maurice dell'Est», cioè della stretta di Sargans.

L'aumento delle armi da fuoco, specialmente di quelle automatiche e di quelle pesanti, porta con sé un maggior consumo di munizione. Dobbiamo quindi costituire delle più grandi riserve e far edificare nuovi depositi di munizione, preferendo quelli scavati nella roccia, che sono a prova di bombe (27,1 mil.). Si deve pure pensare a costruire nell'interno del paese dei grossi